Procès-verbal

assemblée générale des parents
tenue le 9 septembre 2025, à 18 h 30, à la salle Pierre-Frigon
de l'école Jean-de-Brébeuf, 1640, 8e Avenue, Québec

1. **Ouverture de l'assemblée générale**
   L'ouverture de l'assemblée est ouverte à 18 h 30. M. François Letarte souhaite la bienvenue à tous.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
Proposée par Mme Karine Gagné et secondée par M. Romain Schmitt.

3. **Lecture du rapport annuel 2023-2024**

Question d'un parent :

a) Quels sont les projets spéciaux ?
   Réponse : La direction de l'école est en contact avec le CSS pour évaluer les besoins selon les données disponibles et les projections.

b) Par rapport à l'augmentation de la clientèle, y a-t-il un plan de match ?
   Réponse : Le projet de la Cafétéria sera présenté plus tard.

c) Qu'est-ce qui est fait par rapport à l'inclusion des élèves dans notre milieu avec une clientèle mixte ?
   Réponse : Les transitions doivent être soignées, c'est pour cette raison que nous avons organisé les rencontres passages Cité-Brébeuf. De plus, nous avons réalisé des journées d'accueil spéciales pour les élèves de troisième secondaire qui arrivent dans notre programme Explore de même que pour les élèves de première secondaire de nos programmes de concentrations Sport et Musique.

Approuvée par Mme Patricia Caissy et secondée par Mme Chantal Collin.

4. **Mot de la direction**

Mme Frédérique Fortin se présente. Elle explique ses dossiers spécifiques : 4e secondaire, adaptation scolaire (classe FMS, Horizon, CPFC et Transitoire).
M. Alexandre Tremblay-Therrien se présente. Il explique ses dossiers spécifiques : superviser les enseignants, les élèves et les programmes d'enseignement et d'activités suivants : 1e, 2e et 3e secondaire, SASAF et francisation, vie étudiante.

M. François Letarte se présente à son tour : Fonctions générales : directeur adjoint de la 5e secondaire, planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer l'ensemble des champs d'activités de l'école. Assumer la responsabilité générale de la bonne marche de celle-ci.

Par la suite, M. François Letarte nous informe sur l'école Jean-de-Brébeuf.

Des nouveautés :

- 12 chariots d'ordinateurs portables de type Chromebook pour favoriser le développement de la compétence numérique des élèves. L'école Jean-de-Brébeuf est l'un des établissements avec le meilleur ratio appareil-élève du CSS.

- Un nouveau service de cafétéria pour 2025-2026 en lien avec le mandat confié par le CÉ de revoir l'organisation de l'aide alimentaire
- Depuis trois ans, l'école accueille une clientèle immigrante de plus en plus nombreuse.
  - 57 enseignants
  - Trentaine de membres soutien et professionnel
  - Environ 90 membres du personnel au total
  - École de grosseur moyenne (environ 816 élèves)
  - Milieu défavorisé, mais belle diversité au sein de notre communauté scolaire
  - Éducatrice spécialisée supplémentaire, surtout pour 1re secondaire.
  - Psychoéducatrice pour les classes spécialisées
  - Surveillance de plus. Responsable des sports. Orthopédagogue à temps plein
  - Priorité personnelle en santé : s'assurer que le personnel demeure en service
  - Défi : mieux gérer l'argent qu'on reçoit pour l'aide alimentaire et mieux gérer les nouveaux venus
  - Nouvelle règle pour les cellulaires

5. Plan de lutte violence et intimidation

Présentation effectuée par Mme Frédérique Fortin. Depuis 2024, le protecteur de l'élève a demandé aux écoles de refondre leur plan de lutte pour y intégrer en autres les actes de violence à caractère sexuel. Le nouveau plan de lutte de l'école a été adopté le 11 juin 2024. Il sera prochainement diffusé. Tous les membres du personnel et tous les élèves ont reçu une présentation du plan sous forme de vidéo pour nous assurer de la qualité du message et de sa constance. Un document résumant le plan de lutte de l'école sera communiqué très prochainement aux parents. Le plan détaillé quant à lui sera disponible sur le site de l'école.

Questions d'un parent :

a) Est-ce que le plan de lutte couvre les actes de cyberintimidation ?
   Réponse : Oui.
b) Que faites-vous des fausses dénonciations ?
   Réponse : Chaque situation est analysée et enquêtée. Aucune sanction n'est donnée tant et aussi longtemps que la situation n'est pas validée.

6. Adoption des procédures d'élection

7. Explication de la fonction parent au conseil d'établissement

https://www.youtube.com/watch?v=O4JY6mZLrL0

Implication : Il y aura de courtes formations à suivre sous forme de petites capsules. Il est important de se rappeler que d'être parent sur le conseil d'établissement, c'est venir représenter l'ensemble des parents dans le bien de tous les élèves.

8. Nomination à la présidence d'élection

M. François Letarte propose M. Alexandre Tremblay-Therrien à la présidence d'élection. Appuyée par Mme Karine Gagné et secondée par Mme Garon.

9. Nomination au secrétariat d'élection

M. François Letarte propose Mme Frédérique Fortin comme secrétaire d'élection. Appuyée par M. Romain Smitt et secondée par Mme Caroline Béchard.

10. Nomination des responsables du dépouillement des votes

M. François Letarte propose Mme Frédérique Fortin qui fait le dépouillement des votes. Appuyée par Mme Geneviève Lafleur et secondée par Mme Annie Turbide.

11. Mise en candidature des membres représentants des parents

- 5 postes de parents (mandat d'une durée de 2 ans)
- 2 postes de substitut (mandat d'une durée de 1 an)

12. Élection des membres du conseil d'établissement (voir les postes à combler - annexe 1)

Élu par acclamation.
Poste 1 : Jean-Pierre Justin Kaam kouam
Poste 2 : Olivier Tremblay
Poste 3 : Chantal Collin
Poste 4 : Mathieu Rousseau
Poste 5 : Romain Schmitt
Substitut 1 : Sébastien Bouchard
Substitut 2 : vacant

13. Nomination d'un parent au comité de parents et d'un substitut

Aucune nomination

14. Nomination de deux personnes à titre de représentant de la communauté

M. William Beaulieu et M. Jean-Pierre Manderlier sont nommés comme personnes à titre de représentants de la communauté.

15. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

Déterminée pour le : 24 septembre 2024

16. Période de questions

Aucune question

17. Levée de l'assemblée

M. François Letarte propose la levée à _____, secondé par _____

F. Letarte
François Letarte
Directeur

ANNEXE 1 : Composition du conseil d’établissement 2023-24

	Nom des parents	Mandat
1.	Muminé Ari Sabir	Fin de mandat : Juin 2024
2.	Chantal Collin	Fin de mandat : Juin 2024
3.	Amadou Diallo	Fin de mandat : Juin 2024
4.	Martin Paquet	Fin de mandat : Juin 2023
5.	Mathieu Rousseau	Fin de mandat : Juin 2023
6.	Romain Schmitt	Fin de mandat : Juin 2024
Substitut	Karoline Demers	Fin de mandat : Juin 2024